



RIMBACH

Près-Guebwiller



JANVIER 2024

BULLETIN 2EME SEMESTRE 2023

SOMMAIRE

Page 02	Le mot du Maire
Page 03	Remerciements
Page 04	Le conseil municipal
Page 07	L'Etat civil
Page 08	Les évènements
Page 10	Sécurité
Page 11	Les travaux
Page 12	L'environnement
Page 14	Le Chalet
Page 15	Les restaurants
Page 16	La parole aux habitants
Page 17	La parole aux jeunes
Page 18	Le SIVU des pompiers
Page 19	Les associations
Page 20	Informations pratiques

Rédaction et mise en page : Lucile DURAND



Chers Rimbachois, chères Rimbachaises,

Avec l'ensemble de mon conseil municipal, nous tenons à vous souhaiter à tous et à toutes une belle et joyeuse année 2024.

En 2023, nous avons réalisé deux projets d'investissement :

- la réfection du chemin rural d'accès au réservoir d'eau potable et à l'antenne de téléphonie mobile par la société PIRASTU pour un montant de 12 160 euros TTC (subventionnée par la Dotation d'équipement des territoires ruraux -DETR- à hauteur de 20% soit 2026,80 €) : travaux de scarification, empierrement ponctuel, nivelage, compactage et pose de rigoles en béton.
- la création et l'installation en partenariat avec les services de l'ONF d'une nouvelle signalétique en forêt communale à plusieurs endroits stratégiques pour les usagers de la forêt rappelant les limites du territoire communal, les lots de chasse et les bons gestes à adopter en forêt. Les dates des battues seront également affichées en amont des périodes de chasse.

Cette année a surtout été placée sous le signe de l'ENTRAIDE grâce à des bénévoles motivés :

- qui prennent le temps d'organiser des manifestations dans le village,
- qui créent de nouveaux décors de Noël,
- qui n'hésitent pas à venir nous aider quand il faut couper des arbres tombés ou menaçants, sécuriser les routes et les chemins de plus en plus exposés aux aléas climatiques.

La création de la nouvelle association locale l'A.M.E.R qui cherche à recréer du lien social entre les habitants en toute simplicité dans la joie et la bonne humeur en est une belle illustration. Je leur souhaite une belle réussite dans leur projet. Ce sont de petits gestes mais qui sont essentiels pour nos villages de montagne. Gardons ce bel esprit d'entraide et de bienveillance entre nous!

En 2024, nous espérons concrétiser deux projets :

- le lancement au premier semestre d'études approfondies par le bureau d'études Cocyclic sur l'aménagement du parking de la mairie (création d'une entrée et d'une sortie, matérialisation de places de stationnement), projet qui n'est pas simple à réaliser vu la proximité immédiate du Rimbach - nécessité d'un soutènement profond et stable ou d'un recul réglementaire de sécurisation.
- l'acquisition d'un terrain derrière l'ancienne maison de retraite afin d'y développer un verger pédagogique/participatif et la réouverture d'un ancien chemin rural pour y accéder.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver pour la cérémonie des Vœux du Maire qui aura lieu le dimanche 14 janvier 2024 à 15h30 à la salle des fêtes communale.

La permanence de distribution des sacs de tri et biodéchets aura lieu à la mairie le mercredi 21 février de 9h à 12h. Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez nous déposer en amont votre badge bleu dans une enveloppe (avec nom et prénom) et nous le récupérons pour vous.

Bien à vous.

Votre Maire
Alain FURSTENBERGER



Merci

à mes deux adjoints, Thierry pour sa disponibilité et ses photos et Marie pour la gestion des animations et de la sympathique chorale,
à l'ensemble des élus pour leur engagement, leur soutien,
aux élus qui ont participé à la distribution des colis de Noël des personnes âgées,
à Nicolas KUHK pour le nettoyage régulier des rigoles en forêt
aux agents communaux permanents et saisonniers,
aux associations locales qui font vivre notre village,
aux bénévoles qui animent les manifestations du village - Rachel, Marie, Nathalie, Olivier et tous les autres,
aux bénévoles qui arrosent les fleurs et compositions de la commune,
à Daniel, David, Jean et Quentin pour leur créativité en matière de décorations et l'installation de ces décorations,
à Camille pour la décoration de la mairie,
à la ferme auberge de la Glashütte pour son travail de sécurisation des routes et des réseaux secs,
à Alain BARB pour le déneigement et l'exécution rapide de petits travaux.

SÉANCE DU 28 JUIN 2023

CHASSE – AFFECTATION DU PRODUIT POUR LE BAIL 2024-2033

Les baux de chasse arrivent à expiration le 1er février 2024. La procédure de renouvellement des baux de chasse pour 9 ans (du 02/02/2024 au 01/02/2033) est en préparation. Conformément aux articles L429-12 et L429-13 du code de l'environnement, le conseil municipal a décidé de consulter les propriétaires pour l'abandon du loyer de la chasse au profit de la commune dans le cadre d'une consultation écrite. Le produit de la location de la chasse est abandonné à la commune lorsqu'il en a été expressément décidé ainsi par les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des fonds situés sur le territoire communal. En cas d'abandon à la commune, le produit de la chasse sera notamment affecté à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole.

REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT AU JUDENHUT

Suite à une autorisation de stationnement de 3 camping-cars (le 3-4 mai 2023) au Judenhut octroyée par le Maire - et suite à plusieurs remarques sur les dangers de telles autorisations - il est demandé au conseil de décider quelle réglementation de circulation et stationnement on applique au Judenhut. Après délibérations, il est décidé à l'unanimité d'interdire l'accès aux camping-cars et d'étudier au cas par cas des accès exceptionnels à des véhicules légers sur présentation d'une demande motivée.

ASSOCIATIONS LOCALES

L'association 4 pour 1 a repris ses activités, un programme d'animations estivales a été proposé aux jeunes du Vallon. Les conseillers sont informés qu'une nouvelle association locale a vu le jour à Rimbach : L' A.M.E.R (Association des Manifestations et Evènements de Rimbach). Cette dernière a fait une demande subvention en date du 09/06/2023. Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 200€.

M. VIOLINI Raphaël, président de l'association Rimbach dans l temps informe le conseil de la dissolution de l'association. En cause, la fermeture de l'accès le plus pratique à l'enclos des chèvres par le Maire (voisin direct de cet espace qui a adopté un chien) alors qu'il y a une bande de terrain communal. Monsieur le Maire déplore un manque de communication. Son installation peut s'enlever et la clôture de son terrain est prévue.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023

CESSION D'UN TERRAIN PAR MME GREMMINGER Aziza

Par courrier du 20/04/2023 adressée à Mme GREMMINGER Aziza, Monsieur le maire souhaitait que la commune se porte acquéreur de la parcelle section 4 n°83 d'une surface de 301 m2 en vue d'un projet de verger pédagogique. Mme GREMMINGER Aziza propose de céder cette parcelle au prix de 200€, les frais d'acte notarié seraient à la charge de la commune. Après délibérations, le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition d'achat à 200€ de la parcelle section 4 n°83 et la prise en charge des frais d'acte notarié par la commune.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2023

RELOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE 2024-2033 PAR CONVENTION DE GRE A GRE

Les conseillers sont informés que suite à la consultation des propriétaires fonciers pour l'affectation du produit de la chasse, la majorité requise a été atteinte pour l'abandon du produit de la chasse au profit de la commune. Il est désormais proposé au Conseil Municipal d'attribuer, par convention de gré à gré, la location du lot de chasse de RIMBACH (nouvelle période 2024-2033, soit 9 ans) à l'association des chasseurs du Judenhut domiciliée à LAUTENBACH. La commission communale de la chasse s'est déjà réunie ce jour-même à 18h. L'ensemble des modalités nécessaires au renouvellement de ce nouveau bail ont été traitées dans le respect du cahier des charges établi par les services de l'Etat.

A) DEFINITION – CONSISTANCE : Un seul lot comprenant les terrains communaux (485ha 23a 27ca) situés sur le ban de RIMBACH à l'exclusion des réserves suivantes : Hôpital de SOULTZ (66ha 45a 57ca), la commune de RIMBACH-ZELL (64ha 89a 52ca), soit une contenance du lot de 353ha 88 a.

B) MODE DE RELOCATION : par convention de gré à gré (modèle de convention annexée).

C) LOYER ANNUEL : 9.500 €, soit à 27 € l'hectare (arrondi).

Après délibérations, le conseil municipal valide à l'unanimité l'attribution du lot de chasse de Rimbach pour le bail 2024-2033 à l'association des chasseurs du Judenhut par convention de gré à gré.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2023

RELOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE 2024-2033 PAR CONVENTION DE GRE A GRE

Le Conseil Municipal agréé la candidature de l'Association des chasseurs du Judenhut représentée par Monsieur HOLTZHEYER Jérôme demeurant à 68610 LAUTENBACH, approuve la convention de gré à gré, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de gré à gré pour le lot unique de chasse de la Commune de RIMBACH-PRES-GUEBWILLER.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023

BUDGET 2023 – AUTORISATION ENGAGEMENT INVESTISSEMENT (25%)

Conformément à une composante de la réglementation comptable existante pour les collectivités locales (Cf. Article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales) et afin de pouvoir procéder aux règlements des factures en dépenses d'investissement entre la fin de l'exercice 2023 et avant le vote du budget 2024, il est demandé aux conseillers municipaux d'autoriser M. le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart (25%) des crédits inscrits à la section d'investissement du budget précédent (25% Budget primitif 2023 : 35 201,29 €).

Ordre de priorité des travaux à effectuer suivant leur caractère d'urgence et de nécessité :

1. levé topographique autour de la mairie (2000 €)
2. travaux poteau éclairage public à l'entrée du village (5000 €)
3. étude approfondie pour aménagement parking mairie (28 201,29 €)

TARIFS 2024

Il est proposé le maintien des tarifs existants pour les concessions au cimetière communal de RIMBACH.

Tombe simple Durée 15 ans Tarif 100 €

Tombe simple Durée 30 ans Tarif 200 €

Tombe double Durée 15 ans Tarif 200 €

Tombe double Durée 30 ans Tarif 400 €

COLOMBARIUM Durée 15 ans Tarif 200 € pour une case

(12 familles - soit 24 urnes standards - 1 case correspond à 2 personnes).

TARIF BOIS

-Le stère 60 € (hêtre) et 45 € (chêne)

-Coupe debout 25 € le m³

-Carte de ramassage 15 € pour les habitants de RIMBACH

-Bois industriel (BIL) 55 €

-Fond de coupes 15 €

PROGRAMME FORESTIER 2024

ETAT DES PREVISIONS DES COUPES EXERCICE 2024

-Bois d'œuvre : 759 m³ en résineux, 90 m³ en feuillus

-Bois d'industrie - de feu (BIL) : 193 m³ (feuillus), 147 m³ (résineux) et bois de chauffage (85 m³, soit 120 stères)

-Volume total : 1273 m³

Soit une recette brute prévisionnelle de 80 740 € H.T.

Les dépenses d'exploitations prévisionnelles (abattage, façonnage, débardage, câblage, salaires, charges salariales, honoraires et l'assistance main d'œuvre) s'élèvent à 59 927 € HT. Le bilan net prévisionnel HT est fixé à 20 813 € HT.

PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX 2024

-Travaux de maintenance parcellaire : 720 € HT.

-Travaux de plantation/régénération (préparation du sol, fourniture et pose de plants) : 3830 € HT.

-Travaux sylvicoles (maintenance du cloisonnement d'exploitation, dégagement des plantations, toilettage après exploitation) : 2860 € HT.

-Travaux de protection contre les dégâts de gibiers : 300 € HT.

-Travaux d'infrastructure (entretien des renvois d'eau) : 1200 € HT

-Travaux environnementaux (limitation espèces indésirables) : 600 € HT.

-Travaux d'accueil du public (bords de chemins et sentiers) : 750 € HT.

Soit un total estimatif de 10 260 € HT.

Les comptes rendus des séances
du Conseil Municipal sont
consultables en mairie ou sur le
site internet de la commune
www.rimbach.fr.

N'hésitez pas à contacter le
secrétariat (03 89 76 89 72,
mairie@rimbach.fr).

L'ETAT CIVIL

ANNIVERSAIRES

Mme FIESINGER Marie-Josée, née DIETRICH le 11 octobre 1939

M. SCHMUCK André Antoine, né le 18 octobre 1949

M. KUHK Nicolas, né le 8 novembre 1949

M. BUCHER Edmond Xavier Daniel, né le 19 novembre 1941



DOYENNE ET DOYEN DU VILLAGE

Mme TYRLIK Violette Denise (87 ans)

M. BITTERLY Fernand (84 ans)

NOUVEAUX HABITANTS DU VILLAGE

M. Julien DE OLIVEIRA MARTINS et Mme Xiomara MORENO SOPLAPUCO, 32 rue principale

M. Mathias WOCHER et Mme Carole WEHL, 27 rue principale

HALLOWEEN

Pour l'édition 2023, des riverains et des éducateurs du Chalet se sont mobilisés pour offrir aux enfants une soirée "frissonnante" dans la salle des fêtes communale, métamorphosée pour l'occasion. Tous nos remerciements pour l'engagement de ces bénévoles!



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2023

Les commémorations se sont déroulées selon le programme suivant :

discours et dépôt de gerbe devant le monument aux morts de Jungholtz à 10h00, à 10h30 à Rimbach-Zell et à 11h à Rimbach. Les cérémonies ont été suivies d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes de Rimbach.

Pour la troisième année consécutive, les enfants du village de Rimbach et de la MECS Le Chalet ont pris part à cette cérémonie en interprétant la Marseillaise. La participation de ces jeunes est toujours très appréciée par les élus.



MARCHÉ DE L'AVENT

Le conseil de fabrique de l'église de L'Epiphanie a organisé un marché de l'Avent le samedi 2 décembre de 10h à 17h.

Etaient proposés à la vente des décorations, des bredalas, des manalas et des truffes. Buvette, crêpes et pâtisseries sur place.



LA FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS

Le dimanche 3 décembre en milieu d'après-midi, Saint-Nicolas et le Père fouettard sont venus rendre visite aux enfants de Rimbach. La chorale des enfants de Rimbach a repris des chants en l'honneur de Saint-Nicolas. Saint-Nicolas a remercié les enfants sages en leur offrant un petit ballotin de chocolats et tout le monde s'est retrouvé autour d'une boisson chaude.



LA FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Comme chaque année, les enfants du village ont pu se retrouver pour la traditionnelle fête de Noël des enfants qui s'est déroulée le samedi 16 décembre à partir de 14h à la salle des fêtes.

Au programme diffusion d'un film de Noël suivi d'un goûter. Pour plus de convivialité et d'esprit de Noël, chacun était invité à ramener un gâteau à partager.





Les évènements climatiques à répétition (rafales de vents, neige, pluies diluviennes) provoquent des dégâts sur la voie publique, le plus souvent consécutifs à des chutes d'arbres - fort heureusement sans gravité pour le moment. Cela nous amène à nous soucier de la sécurité des riverains lorsqu'ils circulent sur nos routes et de la vulnérabilité des réseaux aériens.

En collaboration avec la ferme de la Glashütte, des coupes préventives d'arbres endommagés ou présentant un risque ont eu lieu le long de la route de la Glashütte.

Parfois dans l'urgence, notre adjoint, nos agents communaux et des bénévoles vont couper eux-mêmes les arbres tombés sur les routes ou les chemins forestiers.

Nous rappelons aux propriétaires de terrains qu'ils ont l'obligation d'entretenir ces terrains et que leur responsabilité pourrait être engagée en cas de dommages.



Coupe préventive par la ferme auberge de la Glashütte

LES TRAVAUX

DE NOUVELLES DÉCORATIONS DE NOËL

Vous l'avez peut-être remarqué, mais chaque année des habitants un peu particulier reviennent peupler le village à l'occasion des fêtes de Noël : une famille de cervidés, des lutins farceurs... Une église, une école et sa grange miniatures ont même fait leur apparition à l'entrée du village pour accueillir les lutins farceurs.



UNE NOUVELLE CRÈCHE POUR L'ÉGLISE DE L'ÉPIPHANIE

Chaque année, l'église de l'Épiphanie se pare d'une crèche en intérieure et d'une deuxième en extérieure. Cette année, la crèche intérieure a fait peau neuve et la crèche extérieure a pris vie et véhiculé un sentiment de solidarité, d'hospitalité en accueillant sans le vouloir un chat !



On doit tous ces changements à l'imagination et au savoir-faire de Daniel HILTENBRAND et David CANDIDO. Nous les remercions chaleureusement ainsi que toutes les bonnes volontés qui ont aidé à l'installation de ces décors féériques - Thierry, Jean et Quentin.

LA CARTE À BOIS

La commune peut vous fournir une carte à bois ou « permis de ramassage du bois mort en forêt communale » au tarif de 15€ (valable 1 an à compter de la date d'acquisition), paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la mairie au 03 89 76 89 72 / mairie@rimbach.fr.

LES DÉCHETS VERTS N'ONT PAS LEUR PLACE EN FORÊT !

Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts issus du jardin dans la nature n'est pas sans conséquence pour la faune et la flore. La décomposition de ces déchets verts n'est pas la même qu'en forêt (essences différentes, traitées, etc.). Bien qu'ils se dégradent, leur décomposition entraîne des modifications de la faune et de la flore, ils peuvent attirer des animaux (sangliers) mais aussi favoriser le développement de plantes invasives contre lesquelles la commune doit se battre, comme la renouée du Japon, ou l'ambrosie. Chaque année, la commune prévoit dans son programme forestier des crédits pour lutter contre ces plantes invasives. Apportez vos déchets verts en déchèterie ou mettez-les dans des sacs poubelles noirs bien fermés que vous présenterez à la collecte des ordures ménagères. Pour les sapins de Noël, surveillez les dates de crémation proposées par certaines communes.

LES JEUNES ET LA FORET - UN NOUVEAU PROJET PÉDAGOGIQUE

Dans le cadre du « plan rebond » proposé par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), la commune de Rimbach a effectué en partenariat avec l'ONF une plantation dans la parcelle 3 de plants diversifiés plus adaptés aux changements climatiques - notamment des cèdres de l'atlas, des pommiers, des poiriers, des érables champêtres et des merisiers. La plantation a été protégée par une clôture pour éviter les dégâts de gibier.

La plantation a eu lieu en novembre 2022, cependant dès le printemps 2023, l'ONF a pu constater une perte de 50% des plants. Plusieurs facteurs sont en cause : une technique de plantation non adaptée à la montagne, des gelées en fin d'années, etc.). Une nouvelle plantation de 350 plants est prévue pour compenser la perte de la première vague de plants. Les nouvelles essences prévues sont : des pins de Corse, des pins de Calabre, et des pins Salzman. La période de plantation dépendra des conditions météorologiques.

L'entreprise BARTH-SCHNEIDER qui a effectué la première vague de plantations se charge de la deuxième vague. Elle financera à sa charge 200 plants et les 150 plants restants seront à la charge de la commune (coût d'un plant = environ 1,50 € HT). Possibilité de partage du reste à charge entre la commune et la MECS Le Chalet (à rediscuter).



Afin de sensibiliser les jeunes du village à la gestion et à l'avenir de la forêt, Monsieur le Maire a proposé de monter un projet pédagogique comprenant des temps de rencontres environ une fois par mois avec les acteurs de la forêt (l'ONF, les bûcherons, le parc naturel, etc.).

La direction de la MECS Le Chalet très intéressée par ce projet pédagogique a déposé sa candidature au prix de l'innovation et du développement durable de la fondation CARITAS. La MECS est lauréat de ce prix avec l'attribution d'une subvention de 4000€. Ces fonds vont permettre de financer la création, l'installation de panneaux pédagogiques sur la faune et la flore et de petits panneaux sur les essences plantées dans le cadre du "plan rebond". Il a également été proposé que des enfants parrainent chacun un arbre et puissent ainsi faire le suivi et le constat de l'évolution de leur plantation.

Programme des séances à venir :

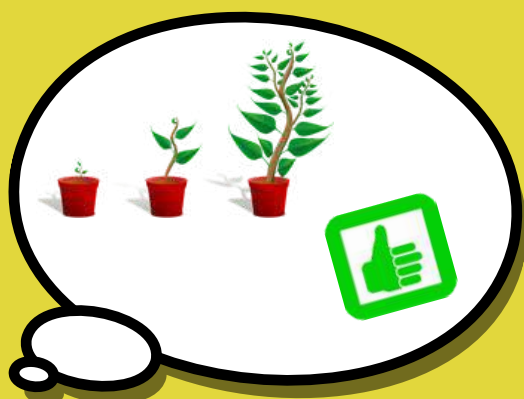
décembre - janvier 2024 : visite sur site de la plantation du « plan rebond » à partir de 14h-14h30

janvier- février 2024 : visite de la pépinière WINGER-WADEL à Ueberstrass (Sundgau) dont les plants sont originaires

février-mars 2024 (en fonction des conditions météorologiques) : plantation d'une cinquantaine de plants par les enfants

avril 2024 : installation de panneaux pédagogiques

Monsieur le Maire propose qu'un point soit fait avec les participants à chaque période de vacances scolaires pour partager leurs impressions, répondre à leurs questions et écouter leurs nouvelles idées.





L'AO - AIGLE D'OR



Tout l'équipe de L'AO souhaite de très belles fêtes,
en espérant qu'elles soient gourmandes***

PIZZAMORE



La recette du moment

LA GALETTE DES ROIS

- 2 Pâtes feuilletées pur beurre ou faites maison
- 125 g de sucre
- 60 g de beurre mou
- 2 oeufs
- 150 g de poudre d'amande
- 1 gousse de vanille
- 2 c. à soupe de rhum (facultatif)
- 1 oeuf pour dorer la galette avec 1 pincée de sel
- Facultatif : 100 g de crème pâtissière pour faire la "vraie" frangipane
- Fouettez le sucre et le beurre mou, puis ajoutez la poudre d'amande
- Grattez les graines de la gousse de vanille et ajoutez-les à la préparation
- Ajoutez 2 oeufs entiers et le rhum ou autre (fleur d'oranger, amande amère..)
- Disposez un cercle de pâte, déposez de la crème amande dessus en laissant 2 cm de pâte tout autour que vous mouillez légèrement avec un pinceau et de l'eau
- Placez la fève et recouvrez avec le deuxième disque de pâte feuilletée légèrement plus grand, souder les bords en appuyant tout autour
- Battez un oeuf entier avec une pincée de sel, attendez 2 minutes et badigeonnez le dessus de la galette avec un pinceau (On peut utiliser un jaune d'oeuf uniquement pour un résultat plus doré, ou du lait)
- Placez la galette au frigo 30 minutes ou 15 minutes au congélateur, sortez la, dessinez vos motifs avec une lame de couteau sans percer la pâte, dorez une seconde fois
- Cuire à 180°C (four déjà chaud) pendant 30 à 40 minutes, un peu plus si la galette est grande ou si la pâte feuilletée est faite maison. Vérifiez que votre galette est cuite en la soulevant délicatement, la pâte doit être cuite en dessous, sinon prolongez.



Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à y participer,
donnez-nous vos idées, partagez vos recettes.

Si vous souhaitez que l'on rajoute des rubriques, vous
pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

(mairie@rimbach.fr / 03 89 76 89 72)

j'ai effectué un stage en 2017 à la mairie de Rimbach.

J'ai pu y découvrir le métier de secrétaire de mairie. Lucile m'avait montré des choses essentielles au métier et j'avais pu aller une demi-journée à la sous-préfecture pour voir les différents types de métiers. J'ai vraiment aimé ce stage car le métier de secrétaire de mairie est polyvalent. On peut y trouver de l'état civil comme de l'urbanisme.

Cette année, j'ai commencé une formation de secrétaire de mairie grâce au centre de gestion 68 et pôle emploi qui a débuté en octobre 2023 et qui se termine en février 2024. C'est une formation assez courte qui ne nécessite pas d'avoir de connaissances de la fonction publique territoriale car durant cette formation nous avons abordés : la rémunération des fonctionnaires et contractuelles, les différents actes d'état civil, la gestion des cimetières, des marchés publics.

Actuellement, je suis en stage dans une petite collectivité de 550 habitants et chaque jour j'apprends de nouvelles choses grâce à ma tutrice. Il y a un côté théorique en cours que l'on doit appliquer en stage. Quand on veut devenir secrétaire de mairie, il faut aimer la polyvalence et le contact avec les personnes.

Emma, 24 ans

LA CHORALE DE RIMBACH

Pour notre plus grand plaisir, la chorale des jeunes de Rimbach s'est reformée cette année pour venir chanter lors de la cérémonie du 11 novembre et dans les évènements de Noël de tout le vallon du Rimbach (marché de l'Avent de Rimbach, fête de la Saint-Nicolas à Rimbach et Rimbach-Zell, fenêtres de l'Avent à Rimbach-Zell, etc.).

Leur venue est toujours très appréciée par les élus et les habitants et suscitent toujours beaucoup d'émotions.

FELICITATIONS à tous ces jeunes et à Marie-Natacha GALLIATH pour les séances du répétition.



SAINTE-BARBE 2023

Les sapeurs-pompiers du Vallon du Rimbach ont célébré leur sainte patronne le samedi 2 décembre 2023 dans la salle des fêtes de Rimbach-près-Guebwiller.

L'occasion pour les élus de remercier les pompiers pour leur engagement au quotidien au service des habitants. Plusieurs remises de médailles et nominations ont eu lieu au cours de cette fête.

Une médaille d'argent a été remise au Caporal Vincent HEGY récompensant vingt ans de service et deux médailles de bronze pour dix ans de service ont été remises au Caporal-Chef Vincent REGENT et au Caporal Amandine HUMMEL. Le Caporal-Chef Vincent REGENT a également été promu nouveau chef de corps du CPI en remplacement de l'Adjudant Gatien FEINDRY. Le Caporal Nicolas BAILLEUX a été promu Sergent et adjoint au chef de corps et le sapeur de 2e classe Philippe ROESS a terminé avec succès sa période probatoire lui permettant ainsi de devenir Sapeur de 1ère classe.

Le Président du SIVU, Alain FURSTENBERGER a remercié chaleureusement les pompiers pour leur engagement et a souhaité que le bon fonctionnement du corps perdure.

A ce jour, nous comptons 1 JSP (jeune sapeurs-pompiers) dans chacune des communes. La relève est assurée ! Nous recrutons toujours, pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie (03 89 76 89 72 / sivu@rimbach.fr).



Le Caporal-chef Vincent REGENT, nouveau-chef de corps du SIVU



LES ASSOCIATIONS



COURS DE ZUMBA ADULTES

(avec Nathalie)
Mardi : 20h00 - 21h00
A partir de 14 ans

COURS DE FITNESS ADULTES

(avec Carine)
Mercredi : 19h45 - 21h00

COURS DE DANSE KIDS

(avec Nathalie)
Mardi : 17h45 - 18h30
De 6 à 13 ans inclus

SORTIES MARCHES DANS LE VALLON ET DÉCOUVERTE DE LA RÉGION

(avec Sandra)
Le 1^{er} samedi de chaque mois



NATUR' FIT

La période qui a suivi le Covid a été compliquée pour l'association, comme beaucoup d'autres associations du secteur, mais en septembre 2023 nous avons eu le plaisir de voir revenir les habitantes des villages environnants, les cours de Zumba et fitness sont actuellement bien remplis.

Quant à la marche, le secteur ne se limite pas aux villages environnants, puisque certaines adhérentes viennent de Saint-Croix-En-Plaine, Riedisheim, Baldersheim, Guebwiller, Issenheim. Les flyers, la banderole et le bouche à oreille ont bien fonctionné ;

l'association a pris un essor pour notre plus grand plaisir avec une nouveauté pour 2024, nous organisons un week-end en avril dans le Jura pour les membres.

Nous sommes ravies de faire vivre à notre façon le village et surtout de faire découvrir le Vallon de Rimbach, ainsi que notre belle région à travers nos marches mensuelles.

Les cours reprennent le mardi 9 janvier 2024, vous pouvez encore nous rejoindre.

Toute l'équipe de Natur'Fit vous souhaite une très belle année 2024 qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

A.M.E.R

L'Association Manifestation et Evénement de Rimbach a été créée en mai 2023. Nous avons pu vous accueillir parmi nous lors de divers événements conviviaux depuis le mois de juin 2023, autour de hot dog, de barbecues, du match d'ouverture du rugby mais aussi pour le vin nouveau avec nos fameuses et délicieuses planchettes !

Notre association a pour but de réveiller notre beau village, de pouvoir se voir, se rencontrer pour certains et partager des moments agréables et conviviaux. De nous découvrir et faire revivre des événements et/ou activités, oublier ou même inconnus pour certains.

C'est avec joie que nous vous annonçons que notre trêve hivernale touche à sa fin ! Nous avons hâte de vous revoir dès ce mois de février, le premier samedi du mois !

Courant cette année 2024 nous pouvons déjà vous dire que nos planchettes favorites sont au rendez-vous, mais elles seront accompagnées de divers événements comme des raclettes party, un Soï am spies, des barbecues et pleins d'autres encore. On vous attend nombreux et nombreuses !

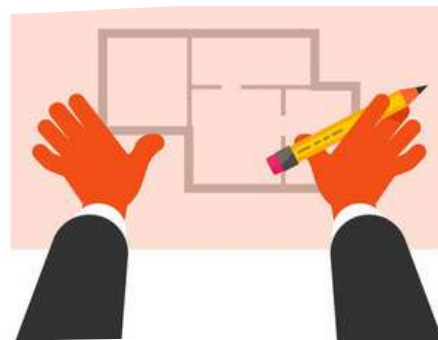
Venez aussi vous abonner à notre page Instagram pour plus d'informations ou pour toutes questions et/ou réservation : [association.amer](https://www.instagram.com/association.amer)



VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX SUR VOTRE MAISON ?

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (pose d'une pompe à chaleur, pose de panneaux photovoltaïques, création ou agrandissement de nouvelles ouvertures type fenêtre, baie vitrée etc.), d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation en mairie.

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de la mairie au 03 89 76 89 72.



RÉNOVER SON LOGEMENT : FRANCE RÉNOV', LE SERVICE PUBLIC POUR ACCOMPAGNER VOTRE PROJET LES AIDES ÉVOLUENT EN 2024 ! POUR EN SAVOIR PLUS, RENCONTREZ UN CONSEILLER.

Vous souhaitez : Diminuer vos factures d'énergie? Changer votre mode de chauffage ? Bien vivre dans votre logement, l'isoler de façon efficace, améliorer son confort ou l'adapter à votre situation ? Comparer les devis et connaître toutes les aides financières qui existent? Eviter les arnaques ?

Adoptez le bon réflexe, contactez le Conseiller FranceRénov'! FranceRénov' est le service public de la rénovation de l'habitat qui vous permet d'avoir des informations et des conseils **NEUTRES, GRATUITS et POUR TOUS** ou un accompagnement **PERSONNALISÉ** et adapté à votre projet et votre situation.

Le Conseiller France Rénov' vous propose :

- Des réponses financières personnalisées
- Des réponses techniques neutres et factuelles
- Des réponses juridiques vérifiées
- Une orientation vers les interlocuteurs les plus adaptés pour approfondir la réponse à votre demande et vous proposer un accompagnement dans vos démarches

Rencontrez un conseiller sur rendez-vous à Guebwiller - Ensisheim - Rouffach ou Volgelsheim

Pour prendre rendez-vous ou toute autre question : 03 89 62 71 06 ou renovation@rvgb.fr

France Rénov'

la rénovation énergétique pour tous !



**CONSEILS GRATUITS, AIDES FINANCIÈRES,
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**

Pour votre rénovation énergétique,
le bon réflexe c'est France Rénov'

france-renov.gouv.fr

Contact : 03 89 62 71 06
renovation@rvgb.fr

TRANSPORT COMCOM BUS

Comment ça marche ?

- S'inscrire auprès du service transport de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller par le biais du formulaire d'inscription (disponible au siège ou sur son site internet), à retourner complété par email ou par courrier.
- réserver son transport par téléphone au 03 89 62 56 10 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h.
- se présenter au point de rendez-vous au plus tard 5 minutes avant l'heure convenue. Le com-com bus vient vous chercher

Pour qui ?

- personnes à partir de 70 ans
- personnes à mobilité réduite, permanente ou temporaire
- personnes sans permis de conduire se rendant à leur travail
- demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche
- enfants de 10 à 18 ans pratiquant une activité extra-scolaire le mercredi après-midi

Le Com-com bus fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h (sauf les jours fériés).

Combien ça coûte ?

- Ticket unitaire : 4 € (le trajet)
- Carnet de 10 tickets : 35 €
- Gratuit pour les personnes accompagnant des personnes en situation de handicap

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

URGENCE PORTABLE 112

GENDARMERIE SOULTZ : 03 89 76 92 01

SOUS-PREFECTURE : 03 89 29 20 00

HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00

URGENCE ENEDIS : 09 72 67 50 68

Siège de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller :

1, rue des Malgré-Nous BP 80114 68500 GUEBWILLER

Tel : 03 89 62 12 34, infos@cc-guebwiller.fr

Service Environnement :

13, rue de l' Electricité 68500 GUEBWILLER

Tel : 03 89 28 59 90, environnement@cc-guebwiller.fr,

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30 et vendredi : 8h30-12h

Gestion de l'eau, service urgence : 03 68 33 22 57, joignable 7j/7- 24h/24h

Ordures ménagères	Tri sélectif	Bio déchets
↓	↓	↓
Les mercredis des semaines impaires	Les jeudis des semaines impaires	Les lundis toutes les semaines



Meilleurs *VOEUX*

DATES À RETENIR :

- Dimanche 14 janvier : Vœux du Maire
- mercredi 21 février : Permanence distribution sacs tri et biodéchets
- Samedi 23 mars : Elsàssputz
- Samedi 1er juin : Journée citoyenne
- Dimanche 9 juin : élections européennes